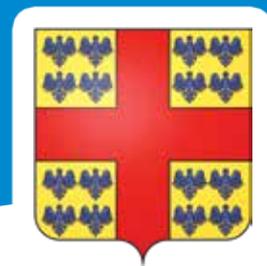


Vivre à BERSÉE

Bulletin municipal



Le Mot du Maire

Chères Berséennes, Chers Berséens,
Le printemps est revenu, et avec lui l'élan de vie, de partage et de fête qui anime chaque année notre village. Après des mois d'hiver parfois calmes, parfois contraints, nous retrouvons nos animations culturelles, nos fêtes sportives, la braderie, la fête de la musique et du marché, nos fêtes d'école, la fête nationale et tant d'autres moments précieux qui font battre le cœur de notre village.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui rendent cela possible : nos écoles, nos associations, les bénévoles, nos commerçants, nos partenaires, nos agents municipaux... et bien sûr, vous, les habitants, sans qui ces événements n'auraient pas la même saveur.

Cette année 2025 revêt aussi un caractère tout particulier.

Nous avons d'abord fêté les 30 ans de la médiathèque et l'inauguration du Jardin Monique Finez, ce qui a permis de rendre hommage une nouvelle fois à cette dernière tant impliquée dans notre village.

Nous avons célébré également le 80^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Il y a 80 ans, notre pays retrouvait la paix après l'un des conflits les plus terribles de l'histoire humaine. En ce jour de mémoire, nous avons rendu hommage aux soldats, aux résistants, aux déportés, à toutes celles et ceux qui ont combattu pour la liberté, souvent au péril de leur vie.

Notre devoir est de transmettre cette mémoire, surtout aux plus jeunes générations, car se souvenir, c'est aussi rester vigilants. Se souvenir, c'est refuser l'oubli, c'est honorer le courage, c'est préserver les valeurs de paix, de tolérance et de démocratie. Un clin d'œil aux Amis du Patrimoine qui, au fil du temps, réhabilitent les chapelles de la commune, aux Amis du PP pour leur première publication dans notre bulletin municipal, ces deux associations perpétuent la mémoire de notre village.

Je vous souhaite un bel été.

Au plaisir de vous rencontrer dans le village.

Prenez soin de vous.

Arnaud Hottin



Calendrier des Manifestations

JUIN

Dimanche 1^{er}

Fête des voisins - APE des 2 Tilleuls
Tous en forme au jardin
Yoga du Rire - Municipalité

Samedi 7

Tournoi U15 - ASB

Lundi 9

Braderie - Kyrielle

Samedi 14

Lavage de voitures - APE des 2 Tilleuls

Dimanche 15

Tournoi de Pétanque - Courir à Bersée

Vendredi 20

Fête de la Musique - Municipalité

Samedi 21

Kermesse - École des 2 Tilleuls

Dimanche 22

Tous en forme au jardin
Yoga du Rire - Municipalité

Samedi 28

Kermesse - École Sainte Thérèse

Samedi 28

Tournoi de Sixte - Supporters ASB

JUILLET

Dimanche 13

Fête Nationale - Municipalité

SEPTEMBRE

Samedi 6

Forum des Associations - Municipalité

Samedi 13

Soirée Moules Frites - ASB
Tournoi de Pétanque en doublette

La Boule Berséenne

Noces d'Or - Municipalité

Samedi 20

Nettoyage du Village - Municipalité

Concert des journées du Patrimoine

Les Amis du Patrimoine

Stage découverte - Gym loisirs

Dimanche 21

Journées du Patrimoine

Braderie au profit du CCAS

Municipalité

Dimanche 21

Tous en forme au jardin

Yoga du Rire - Municipalité

Dimanche 28

Tous en forme au jardin

Yoga du Rire - Municipalité

Sommaire

**Informations
municipales**

P. 01 à 06

**Animations
municipales**

P. 07 et 20

Les écoles

P. 08 à 10

A la Médiathèque

P. 11 à 13

**Pages des
Associations**

P. 14 à 17

**Coin des
Professionnels**

P. 18 à 20

Conseil Municipal

Délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 05 décembre 2024

Présents : M. A. HOTTIN, Mme DECOTTIGNES, M. D. DECROIX, M. PM. DELEBECQUE, Mme I. DERACHE, Mme A. FOVELLE, Mme MB. LEMESRE, Mme V. MONNIER, M. N. MOREAU, Mme B. NAESSENS, Mme D. PASTANT, M. P. THOBOIS, Mme Y. VARLET, M. VEILLEROY.

Excusée : M. C. DESCAMPS, M. D. DEPRAETERE donne procuration à M. HOTTIN, M. T. DESBONNET donne procuration à Mme PASTANT, Mme C. FREGGI, Mme L. GOSSART donne procuration à Mme DERACHE.

PARTICIPATION FINANCIERE A L'ACHAT D'UN VELO ELECTRIQUE

L'adjointe au développement durable propose de reconduire l'aide à l'achat d'un vélo électrique ou kit d'électrification :

- Dans la continuité du dispositif intercommunal qui est : Le développement de la pratique du vélo en incitant les habitants à utiliser ce moyen de transport pour se rendre au travail, faire leurs courses ou tout simplement se balader. (Budget de 75 000 euros : 200 euros pour 1 vélo et à hauteur de 50 % maxi du prix du kit d'électrification à hauteur de 200 Euros)

- Mais aussi pour favoriser la pratique d'un exercice physique pour les bérésiens : une vie moins sédentaire contribue à une meilleure santé quelle soit physique ou intellectuelle.

Après délibération, le Conseil Municipal fixe par 15 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 Abstention, la participation communale à 50 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou reconditionné et 50 € pour l'achat d'un dispositif d'électrification de vélo standard, dans la limite des crédits inscrits au budget (1.000 € pour 2024 soit la possibilité d'attribuer 20 aides).

Pour pouvoir bénéficier de l'aide, les demandeurs devront adresser à la Mairie, le justificatif de l'aide financière accordée par la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

AVIS SUR L'ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PEVELE CAREMBAULT AU FUTUR SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE LA MARQUE ET DE LA DEULE (SymMaD)

Vu les statuts de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT tels que modifiés par délibération CC.2022.121 en date du 16 mai 2022 et entériné par arrêté préfectoral du 31 août 2022, afin de prendre les compétences SAGE - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, et SLGRI - Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondations.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2024 portant vote des statuts du Syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle (SymMaD).

Par délibération CC.2022.121 en date du 16 mai 2022, le Conseil communautaire de la communauté de communes PEVELE CAREMBAULT a voté la modification de ses statuts afin de prendre les compétences SAGE - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, et SLGRI - Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondations. Cette prise de compétence s'inscrit pleinement dans l'objectif de lutter contre les inondations.

Un syndicat mixte ouvert dénommé « Syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle » (SymMaD) est en cours de création. Il regroupe le territoire de 163 communes, répartis sur 9 EPCI ou syndicat, et une population de 1,5 million d'habitants.

La création de ce syndicat faite suite à l'approbation du SAGE Marque-Deûle par arrêté inter-préfectoral en date du 9 mars 2020. Il a vocation à offrir un rôle pivot dans le dispositif d'animation, de suivi du SAGE et d'information des habitants.

Par ailleurs, face au risque inondation, les services de l'État ont élaboré deux Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondations (SLGRI) approuvés par arrêté préfectoraux en date du 29 décembre 2016, afin de mettre en œuvre des actions pour réduire le risque face aux inondations.

Ce syndicat mixte ouvert comprend deux compétences :

• Compétence A - le SAGE - l'animation et la concertation pour la conciliation des usages de l'eau et la préservation des milieux sur le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Marque et de la Deûle.

• Compétence B - la SLGRI - l'animation et l'accompagnement des acteurs du territoire dans la mise en œuvre des Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) Haute-Deûle et Marque-Deûle.

Lors de sa séance du 16 décembre dernier, le Conseil communautaire a voté l'adhésion de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT à ce syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle (SymMaD).

Considérant que l'adhésion de la Communauté de communes Pévèle Carembault à ce syndicat implique de consulter les communes membres sur cette adhésion.

Par courrier du 27 décembre 2024, le Président de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT a invité l'ensemble des communes membres, y compris celles qui ne sont pas concernées par le périmètre du Syndicat mixte, ou relevant de l'USAN, afin de se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT au futur Syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle (SymMaD), dans un délai de trois mois.

Le Conseil Municipal DECIDE par 15 voix POUR et 2 voix CONTRE

• De valider l'adhésion de la de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT au futur Syndicat mixte des bassins versants de la Marque et de la Deûle (SymMaD).

SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION POUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE « ANIMATION JEUNESSE » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PEVELE CAREMBAULT

Le Conseil municipal,

Vu la Compétence Animation Jeunesse portée par la Communauté de Communes Pévèle Carembault,

Vu les conventions de mise à disposition signées entre la Communauté de Communes Pévèle Carembault et chaque commune, pour la mise à disposition des locaux nécessaire à l'exercice de la compétence Animation Jeunesse,

Vu la délibération CC.2024.251 du Conseil communautaire en date du 18 novembre 2024, portant valorisation du principe d'indemnisation des communes pour la mise à disposition des locaux, pour l'exercice de la compétence animation jeunesse,

Considérant qu'il est proposé par la Communauté de Communes Pévèle Carembault, de majorer le montant de l'indemnisation des locaux,

Considérant qu'il convient de signer un avenant à la convention initiale,

Les communes membres de la Communauté de Communes Pévèle Carembault mettent à disposition des locaux communaux, pour l'exercice de la compétence communautaire « Animation Jeunesse », s'agissant des ALSH pendant les vacances scolaires et des mercredis récréatifs.

Cette convention rappelait que « Le principe de la mise à disposition est la gratuité ».

Néanmoins, « Considérant qu'il y a lieu de participer à la prise en charge de l'entretien des locaux, et à la mise à disposition de personnel de service pour la cantine, la communauté de communes Pévèle Carembault convient d'indemniser la commune sur la base de 1 € par jour et par enfant ».

De ce fait, jusqu'au 31 décembre 2023, la Communauté de Communes Pévèle Carembault versait aux communes, une indemnité calculée sur la base de 1 € par jour et par enfant, afin d'indemniser les communes pour les frais liés à l'entretien des locaux, et au service de la cantine le midi.

Par délibération CC.2023.278 en date du 18 décembre 2023, le Conseil communautaire a acté la valorisation de la participation versée par la Communauté de Communes Pévèle Carembault, en la portant à 1,14 € par jour et par enfant présent, à compter du 1er janvier 2024.

Il est proposé de valoriser, à compter du 1er janvier 2025, la participation versée par l'intercommunalité en la portant à 2,30 € par jour et par enfant.

Le Conseil communautaire se réserve le droit de réviser ce montant d'indemnisation par délibération, sans qu'il soit nécessaire de signer un avenant à chaque revalorisation.

Décide à l'unanimité

• D'autoriser Monsieur le Maire, à signer l'avenant à la convention de mise à disposition de locaux pour l'exercice de la compétence animation jeunesse..

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ADVB 2025 - ENERGIE POUR L'INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR AU SEIN DE LA MEDIATHEQUE

Monsieur le Maire indique au Conseil que la commission des travaux a donné un avis favorable au travaux de remplacement du système de chauffage de la médiathèque, notamment au travers l'installation d'une pompe à chaleur et précise que pour ce type d'opération, il est possible d'obtenir une subvention du Département du Nord dans le cadre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs volet « énergie ».

En conséquence, Monsieur le Maire donne communication des devis et demande de bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré et par 15 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès du Département du Nord.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE DE L'ANNEE 2025 POUR L'INSTALLATION DE FEUX MICRO-REGULES RUE NESTOR LONGUE EPEE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commission des travaux a donné un avis favorable au travaux d'installation de feux micro-régulés, rue Nestor Longue Epée et précise que pour ce type d'opération, il est possible d'obtenir une subvention du Département du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police de l'année 2025.

En conséquence, Monsieur le Maire donne communication des devis et demande de bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré et par 15 voix POUR et 2 CONTRE

Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2025 et

Conseil Municipal

précise que la Commune s'engage à effectuer les travaux.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE DE L'ANNEE 2025 POUR L'INSTALLATION D'UN ABRI BUS RUE DE LA CARDONNERIE.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commission des travaux a donné un avis favorable au travaux d'installation d'un abri bus, rue de la Cardonnerie et précise que pour ce type d'opération, il est possible d'obtenir une subvention du Département du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police de l'année 2025.

En conséquence, Monsieur le Maire donne communication des devis et demande de bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2025 et précise que la Commune s'engage à effectuer les travaux.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE DE L'ANNEE 2025 POUR LA MATERIALIZATION DE PASSAGES PIETONS.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commission des travaux a donné un avis favorable au travaux de matérialisation de passages piétons sur différents axes de la commune et précise que pour ce type d'opération, il est possible d'obtenir une subvention du Département du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police de l'année 2025.

En conséquence, Monsieur le Maire donne communication des devis et demande de bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département du Nord dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2025 et précise que la Commune s'engage à effectuer les travaux.

REMPLACEMENT EN TOUT OU PARTIE DE LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNE, AU TITRE DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE, PAR LE PRODUIT DES IMPOTS

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIDEN-SIAN du 19 septembre 2019 par laquelle le SIDEN-SIAN a confié à sa Régie SIDEN-SIAN Noréade Eau l'exploitation de son service de Défense Extérieure Contre l'Incendie,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles de l'article L.5212-20, à savoir :

1/ « Le Comité Syndical peut décider de remplacer en tout ou partie cette contribution par le produit des impôts »,

2/ « La mise en recouvrement de ces impôts ne peut toutefois être poursuivie que si le Conseil Municipal, obligatoirement consulté dans un délai de quarante jours, ne s'y est pas opposé en affectant d'autres ressources au paiement de sa quote-part »,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 10 Décembre 2024 fixant le montant de la cotisation syndicale et instaurant le principe pour l'année 2025 du recouvrement de cette cotisation par le produit des impôts »,

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal décide de s'opposer à la fiscalisation de la contribution communale au titre de la Défense Extérieure Contre l'Incendie.

ARTICLE 2 : Le Conseil Municipal décide d'affecter le paiement de cette cotisation syndicale sur le budget général de la commune.

MISE EN OEUVRE DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAER)

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables fait de la planification territoriale une disposition majeure, en mettant les communes au cœur du dispositif. Les communes définissent, après concertation avec leurs administrés des « zones d'accélération » où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergie s'implanter.

Vu la loi 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération des la production des énergies renouvelables, notamment son article 15,

Considérant la consultation du public effectuée de mai à juin 2024 selon les modalités suivantes :

- Publication et formulaire de réponse via le site internet et les réseaux sociaux de la commune ;

> Affichage de la consultation en mairie ;

> Affichage de la consultation dans le bulletin municipal ;

Considérant que les différentes réglementations en vigueur (Urbanisme, environnement, Architecte des bâtiments de France, etc...) continuent à s'appliquer. Un projet ne sera pas autorisé s'il ne les respecte pas, qu'il soit ou non dans une ZAER.

Monsieur le Maire propose d'étendre les ZAER à l'ensemble de la commune et de retenir les filières suivantes :

> Solaire photovoltaïque > Solaire thermique > Géothermie

> Bois énergie/Biomasse

Le Conseil municipal valide les filières proposées et définit l'ensemble de la commune comme Zones d'Accélération des Energies Renouvelables.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD - BUSAGE ET ENTRETIEN FOSSE - RUE DE LA CARCASSE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande d'occupation du domaine public départemental pour définir les dispositions administratives, techniques et financières relative au busage et à l'entretien ultérieur d'un fossé le long de la RD 917 a été faite auprès du Conseil Départemental du Nord.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention et demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental du Nord pour le busage et l'entretien d'un fossé le long de la RD 917.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD - BUSAGE ET ENTRETIEN FOSSE - RUE DE LA BRODERIE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande d'occupation du domaine public départemental pour définir les dispositions administratives, techniques et financières relative au busage et à l'entretien ultérieur d'un fossé le long de la RD 30a a été faite auprès du Conseil Départemental du Nord.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention et demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental du Nord pour le busage et l'entretien d'un fossé le long de la RD 30a.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS - SOLIDARITE A LA POPULATION DE MAYOTTE

Suite au passage du cyclone qui a dévasté l'île de Mayotte, la France, la communauté internationale et de nombreuses organisations humanitaires se sont mobilisées.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur

exceptionnelle engendre, la commune tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

Décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € en soutien aux victimes du cyclone Chido à Mayotte.

Précise que cette subvention sera versée au Secours Populaire Français.

APPROBATION COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Après présentation, le Conseil Municipal à approuver à l'unanimité le compte de gestion ainsi que le compte administratif de l'exercice 2024.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil que le Compte Administratif 2024, ainsi que le Compte de Gestion laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 271.881,71 €, qu'il convient d'en déterminer l'affectation.

Il propose au Conseil de le reprendre en Investissement, afin de l'affecter aux dépenses nouvelles,

Le Conseil, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Décide à l'unanimité de reprendre le résultat de fonctionnement d'un montant de 271.881,71 € au compte 1068 de la section d'investissement du Budget Primitif 2025.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Vu l'état n° 1259 COM transmis par la Direction des Finances Publiques notifiant le montant des bases prévisionnelles d'impositions directes,

Monsieur le Maire propose de ne pas apporter de modification aux taux de taxe pour cette année.

Suite à ces explications, le Conseil Municipal vote à l'unanimité, les taux pour l'année 2025 :

• Taxe Foncière sur les propriétés bâties	37,02 % (inchangé)
• Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	62,08 % (inchangé)
• Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires	11,11 % (inchangé)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

> Vu les articles L1612-12 et L1612-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

> Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

> Suite à la présentation détaillée par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte par 15 VOIX POUR et 2 CONTRE le Budget Primitif 2025 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	1.680.957,00 €;
Dépenses et recettes d'investissement :	2.032.113,00 €.

Informations Municipales

Décès

Jean-Luc GEERAERT	décédé le 4 Février 2025
Annie DESCAMPS veuve JONVILLE	décédée le 5 Février 2025
Michel ULTRE	décédé le 23 Février 2025
Bernadette DUQUESNOY veuve WAUQUIER	décédée le 3 Mars 2025

Naissances

Charlis MACHIN RICHARD	né le 21 Février 2025
Isaure MASUREL	née le 18 Mars 2025

Mariages

Baptiste BASSEMENT et Emilie SZMETANA	mariés le 1 ^{er} Février 2025
Christophe DEL FABBRO et Estelle WALLART	mariés le 12 Avril 2025
David MORELLE et Marie-Charlotte DEREGNAUCOURT	mariés le 19 Avril 2025

Baptêmes

Suzanne GARRACIO DEFFRENNES	baptisée le 16 Mars 2025
-----------------------------	--------------------------

État Civil

Arrêté le 30 Avril 2025



Maison du Nord Solidarité

Permanence sociale
(Rappel)

Les travailleurs sociaux de proximité vous accueillent lors des permanences qui se tiendront selon le calendrier ci annexé.

**ACTION
SOCIALE**

Calendrier des Permanences Sociales

Mairie de Bersée

3^e vendredi du mois de 9h à 11h

Date	AS	Secrétaire
23 mai	S.CROENNE	S.FORTIN
20 juin	PAS DE PERM	
18 juillet	S.HALNA	S.FORTIN
22 août	PAS DE PERM	
19 septembre	S.CROENNE	S.FORTIN
24 octobre	S.HALNA	S.FORTIN
21 novembre	S.HALNA	S.FORTIN
19 décembre	S.CROENNE	S.FORTIN

Directeur de la publication, Arnaud Hottin
Coordination / Rédaction, Dominique Pastant
Crédit photos, Dominique Pastant
Tirage : 1.100 exemplaires
Conception et impression TOUT EN IMAGE à Nomain, www.toutenimage.fr
Mairie de Bersée - 03 20 59 20 20 - mairiebersee@wanadoo.fr
www.bersee.fr

Informations Municipales

Cérémonie des noces d'or

La municipalité souhaite mettre à l'honneur les couples qui fêteront en 2025 leurs 50 ans, 60 ans et plus de mariage.

Cette cérémonie aura lieu le samedi 13 septembre 2025.

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie au 03 20 59 20 20.



Rencontres avec la population Participation citoyenne

La gendarmerie de Pont-à-Marcq propose aux berséens une rencontre le mardi 17 Juin à 19h00 à la salle municipale de Bersée (stade).



J'entretiens mon trottoir !

Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen !

*Balayage,
Désherbage,
Démoussage*

"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"

Benne pour déchets verts



Une benne pour déchets verts (uniquement) est mise à disposition.

Pour rappel, les déchets acceptés sont les suivants :
Les déchets verts du jardin : feuilles, plantes et pelouses
Le petit élagage (max 10cm de diamètre)

Les souches et autres déchets ne sont pas acceptés, tout comme les contenants même biodégradables.

**Parking du stade
de 9h à 11h30 -
Samedi 14 JUIN**

Informations Municipales

Voyage à Paris du Conseil Municipal des enfants

Le lundi 7 avril, les enfants étaient invités pour la visite de l'Assemblée nationale par notre député.

Lieu symbolique chargé d'histoire ainsi que l'Hôtel des Invalides et le Jardin des Tuileries qu'ils ont pu également découvrir : Voyage fascinant à travers les Siècles, au cœur de Paris !

Voici une partie de leurs remarques au retour de voyage :

Julia, qu'as-tu pensé des Invalides ?

C'est un lieu chargé d'histoire. Louis XIV a voulu offrir un lieu de vie pour les soldats blessés, malades ou trop âgés. Lors de notre visite avait lieu les funérailles d'un soldat. C'était émouvant !

On a pu aussi découvrir le tombeau de Napoléon 1^{er}.

Corentin, as-tu aimé découvrir l'Assemblée nationale ?

Oui, nous avons eu la chance de visiter l'hémicycle où les députés travaillent les lois jour et nuit. Il y a 577 députés plus leurs deux ou trois attachés, ce qui représentent beaucoup de personnes.

Nous avons pu voir des journalistes dans la salle des pas perdus (ils doivent parfois attendre longtemps pour interviewer les députés) et nous avons pu aussi voir l'un des premiers ascenseurs de Paris au sein de l'Assemblée.

Noémie, qu'as-tu pensé de ce voyage ?

Une personne qui travaille à l'assemblée nous a guidé dans la visite. 1500 touristes par jour visitent ce lieu.

Nous avons pu rencontrer le député Jean Mouilliere et nous faire photographier avec lui devant les marches de l'Assemblée nationale qui sont d'ailleurs très colorées (Depuis le 1^{er} avril par Colyne Emeriau ou Elsa Tomkowiak)

Félicitations à ces jeunes qui s'engagent pour notre commune !



Animations Municipales

FETE DE LA MUSIQUE
20H 23H



FETE DU MARCHE
16H 22H

VENDREDI 20 JUIN
PLACE ALEXANDER

RESTAURATION
SUR PLACE AVEC FOOD TRUCKS
BUVETTE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ
DES FÊTES DE BERSÉE





13

JUILLET

SOIRÉE FESTIVE
PLACE ALEXANDER
À PARTIR DE 19H

BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE.

FEUX D'ARTIFICE 23H

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

EN CAS D'INTEMPÉRIES, MANIFESTATION
TRANSFÉRÉE AU COMPLEXE SPORTIF



Information Municipale Tour de France 2025

Lundi 7 juillet 2025 - Etape 3

Valenciennes - Dunkerque - 178 km




TOUR de France
GRAND DÉPART
LILLE-NORD DE FRANCE
2025

Grand Départ
Lille-Nord de France
du 3 au 8 juillet 2025

Logo of the Hauts-de-France region, Nord department, and Métropole Lille-Nord de France.

École des 2 Tilleuls

Remerciements

Cette année, les élèves de CP-CE1 de l'école des Deux Tilleuls ont eu la chance de partir en voyage de découverte 2 jours en Belgique sur le thème des « contes et légendes ».

Ils ont pu visiter le château de Lavaux Ste Anne, les ruines du château de Rochefort, découvrir la réserve d'animaux sauvages d'Han-sur-Lesse en safari-car et être transportés par la magie et l'ambiance mythique des grottes de Han. Ce fut un séjour extraordinaire qui a ravi les petits et les grands.

Nous sommes revenus remplis de souvenirs à partager et d'anecdotes à raconter !

Nous tenions sincèrement à remercier l'Association Entre Parenthèses pour son organisation et son professionnalisme, plus particulièrement Mr Sgard, Mr Lesur et Mégane, ainsi que nos accompagnatrices dévouées Audrey Varlet et Isabelle Derache.

Nous tenions également à remercier la municipalité, l'APE, la Compagnie Papillon de Lune, les professionnels PVL Nuisibles, Fossies Bailly, JTK, les Créas de Pauline et tous les nombreux autres donateurs de la trousse à Projets pour leurs aides financières généreuses et sans qui nous n'aurions pas pu profiter de cette si belle évasion !

Les enfants étaient aux anges, UN GRAND MERCI pour eux !



APE des 2 Tilleuls

Écoles

C'est la fête des berséens (des voisins) !
RDV le dimanche 1er juin à partir de 12h, dans la cour de l'école des 2 tilleuls, pour un moment convivial entre berséens.
Le principe est simple, chacun ramène quelque chose à manger et l'APE des 2 tilleuls s'occupe de la buvette !
Ouvert à TOUS les berséens ! Gratuit !
Venez nombreux pour fêter notre village !



L'APE des 2 tilleuls, avec l'aide précieuse des élèves de CM1 et CM2 de l'école, vous propose un carwash ! N'hésitez pas et venez nombreux pour faire briller votre véhicule, le samedi 14 juin de 9h à 13h, sur le parking du stade. Créneau à réserver via le site Helloasso, RDV sur le Facebook de l'APE. Ouvert à TOUS, 5€ par lavage.

C'est la Kermesse de l'école des 2 tilleuls !
RDV le samedi 21 juin à la salle polyvalente, à côté du stade.
Au programme : les spectacles des enfants de l'école, des châteaux gonflables, des maquillages, et les fameux jeux de kermesse, avec quelques nouveautés, et une restauration sur place !
Ouvert à TOUS !
Réservation via Helloasso, RDV sur le Facebook de l'APE.

Toute l'année, l'APE des 2 tilleuls vous propose des formules anniversaire ! (2 formules au choix : confiseries ou complète)
Le principe est simple : pour l'anniversaire de votre enfant, plus besoin d'aller faire les courses, de préparer les sachets de bonbons, ni même de réfléchir, l'APE s'occupe de TOUT ! Il y a même un cadeau offert pour votre enfant !
Pour réserver, envoyez un mail à apebersee@gmail.com ou via le facebook de l'APE des 2 tilleuls.



Écoles

École Sainte Thérèse

Le printemps s'est invité à l'école Sainte Thérèse et rime avec le spectacle de printemps. Comme chaque année, au mois de mars, les élèves aidés de leurs enseignantes ont préparé des chorégraphies autour des talents. Musiciens, artistes, sportifs, danseurs... chacun a pu faire parler son savoir-faire ! Comme à son habitude, l'APEL avait préparé une soirée festive et conviviale qui s'est terminée tard dans la bonne humeur.



Le mois de Mars est aussi synonyme de carnaval, et pour cela rien de mieux qu'une belle déambulation colorée et déguisée. Cette année, les élèves ont été accompagnés des clowns de la compagnie des Sœurs Moumoute. Lizette et Zaza ont mis l'ambiance dans les rues de Bersée. On les retrouvera au mois de mai pour découvrir leur spectacle à la maison des associations.



Et pour finir cette période, la classe des GS CP avait préparé une belle exposition. Les élèves ont préparé beaucoup de créations autour du 100^{ème} jour d'école : de quoi être super fiers ! Et oui, déjà plus de 100 jours passés à l'école... le temps file !



Médiathèque & Culture



Horaires d'ouverture

Lundi	16h00	-	18h30
Mercredi	10h00	-	12h30
	& 14h00	-	18h30
Vendredi	16h00	-	18h30
Samedi	10h00	-	12h30
	& 14h00	-	17h00



Informations pratiques

FERMETURE ESTIVALE

Une fermeture de la Médiathèque est à prévoir fin août, début septembre.

Les dates exactes et possibles permanences assurées par nos bénévoles vous seront précisées ultérieurement.

Bel été à toutes et tous !



Votre Médiathèque

Retrouvez-nous sur Instagram !

Après Facebook, la Médiathèque de Bersée a désormais son compte INSTAGRAM !

Vous y retrouverez les infos et événements concernant la Médiathèque de Bersée.

Pour y accéder, recherchez sur l'application : @mediatheque.de.bersee



Vos prochains rendez-vous Vos prochaines animations

HEURE DU CONTE

Mercredi 11 Juin à 15h30

« Voilà l'été ! »

Les Heures du Conte reprendront ensuite à la rentrée.

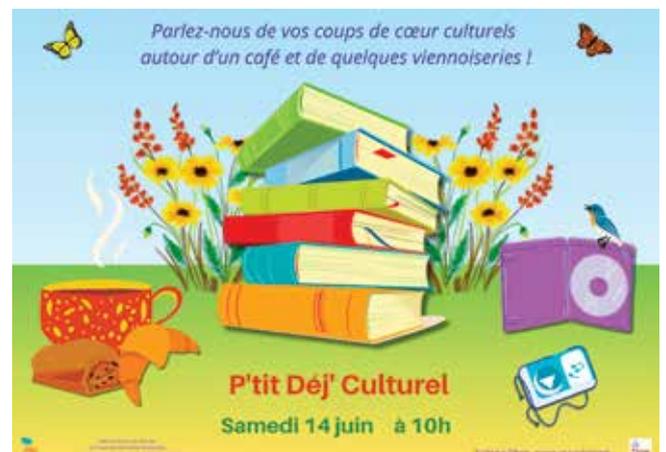
Souhaitons de bonnes vacances à nos talentueux conteurs-musiciens !



P'TIT DEJ' CULTUREL

Samedi 14 Juin à 10h

Venez partager vos derniers coups de cœur en livres, films, musiques, spectacles, expos... autour d'un café et de quelques viennoiseries !



Médiathèque & Culture

Fête de clôture du prix « GRAINES D'OR »

L'ouverture aux votes approche !...



Mercredi 4 juin de 15h à 19h - Médiathèque « Entre les lignes » de Templeuve

Le Mercredi 4 juin, rejoignez-nous à la Médiathèque de Templeuve pour une après-midi festive qui vous révélera les résultats du Prix Littéraire Graines d'Or !

Pour rappel, ce Prix Littéraire a été mis en place par le Réseau Graines de Culture(s) pour promouvoir la littérature jeunesse : 9 titres avaient été sélectionnés et soumis aux votes des lecteurs.

Ateliers, dédicaces et rencontres avec les auteurs vous seront proposés l'après-midi en attendant la remise des Prix qui aura lieu à 18h !

Retrouvez le programme détaillé de la journée sur le Portail du Réseau des Médiathèques Graines de Culture(s).

La Médiathèque de Bersée sera exceptionnellement fermée ce Mercredi 4 juin après-midi pour l'occasion.

Nous vous donnons rendez-vous à la Médiathèque de Templeuve pour partager ce moment en votre compagnie !

Concours photo de l'été « Nature »

Du 5 juillet au 13 septembre 2025

Capturez la Nature dans toute sa splendeur ! Sauvage, céleste, généreuse, exubérante, fragile, grandiose, pittoresque, harmonieuse... La nature se dévoile sous mille visages. À vous de révéler celui qui vous inspire !

📷 **Participez à notre concours photo de l'été sur le thème de la Nature** et partagez votre regard unique : une forêt mystérieuse, un coucher de soleil sur les champs, une goutte de rosée, une plage de sable fin, un animal furtif ou encore une fleur éclatante... Laissez parler votre sens de l'observation et votre créativité.

👉 Comment participer ?

Envoyez-nous votre photo par mail **avant le 13 septembre 2025** à l'adresse : media.bersee@wanadoo.fr, accompagnée de votre nom, d'un titre pour l'image et, si vous le souhaitez, d'un petit texte pour l'accompagner.

Inscription et règlement : en ligne via le portail « Graines de Culture(s) » ou à la médiathèque de Bersée.

Faites de cet été un hommage à la NATURE !

À vos appareils... prêts ? Capturez !



Médiathèque & Culture

[RETOUR SUR...]

LES 30 ANS DE LA MEDIATHEQUE : MERCI

Que ce soit lors de l'émouvante inauguration du Jardin Monique FINEZ, l'Heure du Conte spéciale "Anniversaire", la dégustation du gâteau, l'admiration de la fresque collective, le dansant concert "Faut qu'ça swingue !" ... ou tout au long de la journée...

MERCI d'avoir fait des 30 ans de la Médiathèque de Bersée un événement si festif, joyeux et magique, qui restera pour nous un merveilleux souvenir !...

A bientôt pour la suite de nos aventures culturelles !

L'équipe de la Médiathèque de Bersée



Associations

Kyrielle Danse

Les actus de Kyrielle Danse

> Braderie de Pentecôte

Comme ces dernières années, Kyrielle Danse se charge de l'organisation de la traditionnelle braderie de Pentecôte de Bersée.

Rendez-vous le lundi 9 juin pour cet événement tant attendu par les berséens !

Inscriptions pour les exposants de 9h à 12h à la Maison des Associations :

-Le samedi 17 mai pour les riverains devant chez eux

-Le samedi 24 mai pour les berséens

-Les samedis 31 mai et 7 juin pour tous

Inscriptions également possibles sur www.kyrielledanse.fr à partir du 26 mai.

Droits d'inscription : 3,50€ les 2m50 / Véhicules non autorisés sur les emplacements sauf pour les personnes en situation de handicap et les commerçants (sur justificatif)

Buvette et restauration sur place

> Gala de fin d'année

Autre rendez-vous incontournable de la saison, Kyrielle Danse organise son 13^{ème} gala de fin d'année le samedi 28 Juin prochain à la Pévèle Carembault Arena d'Orchies.

Retrouvez le gala des enfants de 16h à 18h et le gala des ados/adultes de 20h à 23h.

520 danseurs réunis sur scène, un spectacle haut en couleur et une scène digne des plus grands ; le tout orchestré par 15 professeurs et 120 bénévoles ! Et cette année, l'école vous propose un « Back to basics » ... Venez nombreux !

Billetterie disponible sur www.kyrielledanse.fr

La Boule Berséenne

Notre Association aura 3 ans en Juillet 2025.

Nous étions quelques personnes au début de l'aventure.

D'autres joueurs nous ont rejoints pour arriver à ce jour à 33 adhérents.

Belle progression !

Les personnes qui désirent nous rejoindre peuvent venir le MARDI et le VENDREDI à partir de 14h jusqu'à 18h et le dimanche matin de 9H30 à midi.

Grâce au concours de la municipalité, 2 terrains supplémentaires seront réalisés courant année 2025 par les agents municipaux.

Merci aux commerçants, artisans, adhérents et municipalité pour leur collaboration au niveau des travaux.

Nous remercions également les donateurs.

Jean-Paul HERENT
Christiane DILLIES



Associations

ASB



Retrouv sur le stage d'avril

Après plusieurs années d'arrêt, les stages de football ont fait leur retour pour le plus grand plaisir des enfants.

Ce sont ainsi plus de 40 enfants qui sont venus fouler la pelouse pendant les vacances d'avril avec un invité surprise : le soleil ☀️.

Au-delà des séances d'entraînement, c'était l'occasion pour les jeunes stagiaires de s'initier à des jeux et activités éducatives.

Initiation à l'arbitrage, visite du planétarium du Douaisis, matinée éco citoyenne dans Bersée, un programme riche et varié !

Tournois des jeunes

Comme chaque année, l'AS BERSÉE organisé ses traditionnels tournois des jeunes. Ils ont démarré ce 1er mai la série des tournois des jeunes de l'année avec le tournoi U10-U11.

Pour cette 31^{ème} édition, 12 équipes U10 - U11 étaient présentes.

Sous un soleil de plomb, les jeunes joueurs ont offert un beau spectacle aux supporters venus en masse !

Les tournois se sont poursuivis avec les plateaux du football éducatif le samedi 3 mai qui a permis à plus d'une centaine d'enfants de passer une belle journée. Sans oublier le tournoi U13 du jeudi 8 mai qui a réuni 16 équipes. Suivront ensuite les U15 le samedi 7 juin.



AMAP

Journée festive « Portes Ouvertes »

AMAP et Ferme de la Ricarderie
Légumes BIO et locaux

SAM. 14 JUIN
10h - 17h
Bersée

C'est où ?

Ferme de la Ricarderie
700 rue de la Ricarderie
Bersée
06 42 11 85 23
amap-laricarderie@hotmail.com

MATIN

10h - 11h Découverte des amphibiens vivants sur la ferme encadrée par Lucas, naturaliste

10h - 11h30 Promenades en calèche sur la ferme

11h - 12h Visite de la FERME et infos AMAP

11h - 12h Atelier philo tous âges

12h Concert : « Les vieilles branches » folk trad déjanté

APRÈS-MIDI

14h - 15h Visite de la FERME et infos AMAP

14h - 15h Atelier philo tous âges

15h - 16h Concert : « Les vieilles branches » - folk trad déjanté

16h - 17h Concert : « Blue Bayou's Band » - Reprises

**Espace de jeux enfants
toute la journée**



<https://tinyurl.com/Ricarderie2025>

**Barbecue
11h30 - 13h30**

Réservation vivement conseillée avant le lundi 9 juin

Associations

Au fil et en mesures



... Elles en ont sous le CHAPEAU les couturières ...

WoOh CHAPEAU Mesdames !

Les petites mains de l'association sont de retour et accueillent le soleil du printemps sous la devise « le printemps est beau, l'été sera assurément chaud » en confectionnant dans leurs ateliers des jolis BOBS d'été.

Des BOBS gais et colorés à offrir, pour se faire plaisir.

Des bobs pour toutes les fêtes, toutes les têtes, pour tous les goûts, des unis, des fleuris, pour les bambins, des chérubins jusqu'au cousin germain.

Ce qui est certain, c'est qu'ils sont tous faits main et garantis confectionnés par nos soins.

Toujours avec Amour Passion Couture

Alors c'est vous qui choisirez un peu... beaucoup... à la folie... passionnément.

Nous vous invitons à venir découvrir toute la collection lors des prochaines braderies où nous serons ravies de vous accueillir

BERSEE : le lundi 9 JUIN

COUTICHES : le dimanche 15 JUIN vous reconnaîtrez facilement notre stand Les BOBS vous feront de l'œil !

Nous participerons également au **forum des associations de COUTICHES le Samedi 21 JUIN**

Avis aux envieuses, aux curieuses de savoir faire

La couture vous fait de l'œil ?

Vous aimeriez savoir coudre

Vous aimeriez coudre votre propre bob et crier bien fièrement

« c'est Moi qui l'ai fait ! »

Mais vous ne savez pas comment vous y prendre.

L'association prépare sa rentrée mais il n'est jamais trop tôt, ni trop tard pour nous rejoindre.

En couture c'est toujours le bon moment de s'initier et de faire connaissance.

Mais Attention ! qui s'y frotte s'y pique

Suivez notre actualité sur facebook « au fil et en Mesures »

Contactez nous

Sylvie 06 84 69 27 96 - aufiletenmesures@gmail.com



Courir à Bersée

COURIR
BERSÉE

TOURNOI DE
pétanque
EN DOUBLETTE FORMÉE

DIMANCHE 15 JUIN 2025
À PARTIR DE 10H30
TERRAIN DE LA GARE À BERSÉE
BUVETTE - SANDWICHS - BARBECUE - TARTES SUR PLACE

OUVERT À TOUS
Inscriptions limitées au café l'imprévu
8€ par joueur
1 boisson offerte - Lot offert à chaque participant

Tournoi organisé par Courir à Bersée avec le concours de la Municipalité

Les Amis du Patrimoine

Associations

Où en sommes-nous dans la restauration des chapelles à Bersée ?

La chapelle de la rue de la Maladrerie

Son origine :

Cette chapelle date de 1892 et fut consacrée à Notre Dame de Grâces. Elle fut construite par Mme Veuve DELMER et ses enfants en mémoire de leur époux et père.

Dans les archives de l'Évêché de Lille, il est écrit que « chaque semaine du mois de Marie, les ouvrières de l'atelier de confection visitaient la chapelle. Elles s'agenouillaient au bord de la route pour réciter ensemble le chapelet ».

Sa restauration :

Son propriétaire l'a dotée d'une nouvelle toiture. Les Amis du Patrimoine de Bersée ont poursuivi sa restauration en 2024 pour l'achever en avril 2025.

Les travaux de maçonnerie ont été réalisés par Daniel DECROIX, la rénovation de la porte d'entrée, par Daniel WAUQUIER.

Jean Louis ROGER, Hélène DECOCK, Pierre Marie DELEBECQUE sont également intervenus pour les peintures.

Jean Paul DECROIX a retracé avec talent les lettres quasiment illisibles de l'inscription se trouvant au dessus des portes.

Comme la statue de Notre Dame de Grâce avait disparu, les Amis du Patrimoine l'ont remplacée par une nouvelle en provenance de Lourdes.

Cette restauration a nécessité également l'intervention de l'entreprise STAFF Courtenay de Pont à Marcq pour en restaurer la voûte gravement endommagée.

Cette chapelle est la 5^{ème} chapelle restaurée par les Amis du Patrimoine de Bersée.



La chapelle « CARBON »

Son origine :

Située actuellement rue de la Ricarderie, au lieu dit, à la révolution française, « chemin de la Loupaderie », cette chapelle fut édifée en 1846 par Monsieur l'abbé Philippe MOCOQ, curé de Crèvecoeur, qui aurait échappé par l'exil à la fureur révolutionnaire.

En élevant ce monument à Notre Dame de Grâce, il demandait à Marie, « d'empêcher le retour des mauvais jours dont il gardait le souvenir ».

Dédiée plus tard, à la Vierge et son Enfant, on y venait des villages environnants pour obtenir la guérison d'un enfant.

Sa restauration est en cours.

En la dotant d'une nouvelle toiture, son propriétaire actuel a commencé sa restauration.

En 2025, les amis du patrimoine la poursuivent.

Daniel DECROIX la consolide par des travaux de maçonnerie extérieurs et intérieurs

Le sol, en terre battue a été recouvert d'un carrelage ancien.

Daniel WAUQUIER va se charger de la porte.

Cette chapelle sera la dernière et 6^{ème} chapelle restaurée par les Amis du Patrimoine.



Les Amis du PP

« Les Amis du PP » sur Facebook

L'association a créé une page Facebook « Les Amis du PP » où seront publiés les documents et témoignages qu'elle a recueillis depuis plus de 20 ans sur l'ancienne ligne du « PP », qui reliait Pont de la Deûle à Pont à Marcq, desservait 12 communes dont Bersée, principalement de 1896 aux années 1960-1970.

L'association espère ainsi recueillir encore des documents, des photos qui se trouvent dans des tiroirs ou des greniers. Ainsi publiés tous ces documents pourront agrandir les archives de cette ligne ferroviaire, témoin de la vie sociale, industrielle de notre région à travers le XX^{ème} siècle.



Le Coin des Professionnels

Pascal DECOTTIGNIES

AGENT GÉNÉRAL AXA PRÉVOYANCE & PATRIMOINE



200€ OFFERTS
sur le Compte Bancaire AXA

Bienvenue chez AXA Banque
Compte bancaire AXA

NOUVEAU!

Les avantages du Compte bancaire AXA

- ✓ **Pas de frais de tenue de compte** (sous condition du compte actif. Si le compte bancaire est inactif, des frais de tenue de compte s'appliquent)
- ✓ **Cartes bancaires au choix, en fonction du profil de votre client à 0€*** : Visa Classic à autorisation systématique, Visa Classic et Visa Premier

Avec la carte Visa Classic :

- ☎ Clients de + de 30 ans : dès 900 €⁽¹⁾,...
- ☎ Clients de - de 30 ans : dès 450 €⁽¹⁾,...
- ... d'achats carte par trimestre

*Sous conditions d'utilisation.

- ✓ **Retraits et paiements gratuits et illimités (zone euro)**
- ✓ **Découvert sans agios** : si le montant mensuel des intérêts débiteurs est inférieur à 1 €

LES SERVICES ASSOCIÉS :

- ✓ Le paiement mobile avec Apple Pay et Google Pay
- ✓ La carte virtuelle
- ✓ Le virement instantané gratuit - New



Démarcheur Financier d'AXA France pour l'Épargne Salariale.
Mandataire Exclusif en opérations de Banque Et Agent lié d'AXA Banque.



06 01 86 64 23

Rue Saint Nicolas 59235 BERSÉE
N° ORIAS 18 001 895

LE + : une approche patrimoniale globale.

Avec Tourne & Vis, François Copin propose ses services de petits travaux ou de réparations dans le Pévèle.

Depuis début mars, François Copin s'est lancé en tant qu'indépendant et membre de la franchise Tourne & Vis dans le Pévèle et le Douaisis. Il se déplace chez les particuliers et en entreprise pour effectuer des petits travaux ou des réparations.

Travaillant pendant près de 15 ans dans l'univers de la restauration, il a occupé le poste d'animateur réseau pour une marque de restauration rapide, de directeur régional ou dernièrement, directeur d'exploitation d'un food court à Lille. C'est lorsqu'il a acheté une grange avec sa compagne à Bersée il y a 10 ans, qu'il s'est lancé dans le bricolage.

« Nous avons transformé une grange en notre habitation. Le budget étant serré, nous avons réalisé certains travaux par nous-même. Depuis, une passion est née et je suis devenu un peu touche à tout. Du remplacement d'un robinet à la rénovation d'une salle de bain complète. De la mise en peinture à la pose de parquet, j'ai appris énormément au fil du temps et l'idée d'en faire un jour mon métier à commencer à germer. Me lancer en franchise via la marque Tourne et Vis m'a rassuré, j'ai donc rejoint le réseau début mars. »

Avec sa société, François Copin offre plusieurs services : petits travaux et bricolage au domicile des particuliers, maintenance en entreprise et dans l'hôtellerie. Parmi les tâches proposées : montage de meuble, pose de tringles à rideaux, pose de plinthes, peinture, installation et remplacement de robinetterie, prise électrique, suspensions, entretien des extérieurs...Ce professionnel intervient sur les secteurs du Pévèle et du Douaisis.



Pour le contacter : 06 27 56 72 89
pevele@tourne-et-vis.com

Le coin des Professionnels

LYTO

Offre Ateliers Créatifs chez LYTO :

Venez vous initier à la création des bijoux et à l'univers des pierres naturelles !

Offre réservée aux habitants de Bersée, Enfants et Adultes :
Création d'un bracelet en pierres naturelles avec sa base élastiquée, parfaitement adaptable aux poignets des enfants.

Durée de l'atelier : 1h au showroom LYTO

1166 Grande Rue 59235 Bersée

Prix Spécial Berséens :

24€ au lieu de 29€ jusqu'au 31 août 2025.

Pour réserver votre séance, en semaine ou le samedi, rien de plus simple :

contactez Maud FONTIER au 06 30 82 62 17

ou par mail à contact@lyto-bijoux.com



Groupe Bersée nous rassemble

Vu dans haut, tout est beau...

En avril, nous avons vécu de bons moments à Bersée : anniversaire de la Médiathèque avec inauguration du jardin Monique Finez (c'est la médiathèque qui devrait porter ce nom, c'est amplement mérité), Carnavelo organisé par le Conseil Municipal des enfants.

Ce fut aussi la réunion importante du **Conseil Municipal avec approbation des comptes 2024 et organisation du budget 2025**. Les frais de fonctionnement sont maîtrisés mais on pourrait sûrement les diminuer si on ne délègue pas tout à la Communauté de Communes sans garantie réelle d'économies. Sans surprise **la quasi-totalité du budget d'investissement** est encore consacrée à la requalification du groupe scolaire. 1 500 000 € au départ puis 1 700 000 € maintenant. Et si l'on ajoute les honoraires des cabinets d'étude et d'architecte, on arrive à **plus d'1 900 000 €**. Jusqu'où ira-t-on ? **C'est cher payé pour un grand projet soit disant « structurant » qui ne change en rien la vie des Berséens**. Malgré les subventions obtenues et le prêt contracté, il faut savoir qu'il **reste encore 600 000 euros à payer** à ce jour qu'il faudra prendre sur les budgets de 2026 et 2027. De ce fait, il ne restera plus beaucoup d'argent pour d'autres réalisations bien plus utiles au village (commerces, maison médicale, béguinage...).

Le Maire se contente de petits travaux sans aller jusqu'au bout. On va repeindre la façade avant de la Mairie mais pas celle arrière pourtant en bien plus mauvais état comme nous lui avons signalé. Au Pavé, la chaussée va être refaite. Nous avons interpellé le Maire pour qu'il profite de ce chantier pour refaire aussi les trottoirs afin d'y organiser le stationnement et le cheminement des piétons. **Comme d'habitude, nous n'avons pas été écoutés**. Revenir plus tard sur ces différents chantiers pour les faire aboutir coutera forcément plus cher. **Nous regrettons qu'aucun autre membre du Conseil ne se pose les mêmes questions que nous**.

Pour toutes ces raisons nous avons voté contre ce budget.

D'autre part, vous êtes nombreux à nous signaler que l'on ne s'attaque pas au **problème récurrent du stationnement dans Bersée**, en particulier aux alentours des écoles. De plus en plus de trottoirs sont occupés par des voitures (rue du Mingoal par exemple) gênant la sortie des garages et obligeant les piétons à marcher sur la route. C'est dangereux et illégal. **Qu'est-ce qui a été fait sur ce sujet au cours de ce mandat ?**

Le château de Bersée à l'origine de notre blason et faisant partie de notre patrimoine va être vendu. Nous avons dit au Conseil Municipal qu'il était dommage que la Mairie n'ait même pas étudié une possibilité de rachat pour y installer ses services et en faire profiter les Berséens. D'autres membres du Conseil étaient d'accord avec cette idée. **Nous avons eu une fin de non-recevoir du Maire qui d'emblée a écarté ce projet. Cela ne correspond pas à ses choix pour Bersée.**

Pour toutes ces décisions, il n'y a pas assez de concertation entre le Maire et les élus au sein du Conseil Municipal. **Tous les arbitrages viennent d'en haut !**

Marie-Brigitte LEMESRE - mblemesre@hotmail.fr

Nicolas MOREAU - moreaunicolas235@gmail.com

Page Facebook : Bersée nous rassemble



Le comptoir de Catherine

NOUVEAU

Pour mieux vous servir, le restaurant est maintenant ouvert le dimanche midi.



Chris'nails

Bonjour,
Je m'appelle Christelle, je me suis formée récemment en tant que prothésiste onguulaire, je peux sublimer vos ongles avec du vernis semi-permanent, je fais également les poses en chablon et capsules américaines.

Vous pouvez me contacter par :

- 06.67.38.54.09
- christelle.leclercq.735
- chrisnails59235

BERSEE

Tous en Forme au Jardin 2025

YOGA DU RIRE !

Venez booster votre joie et votre bonne humeur en venant participer à une séance de Yoga du Rire seul(e), en famille ou entre amis!!!
Le concept se base sur un fait scientifique « le corps ne fait pas la différence entre un rire spontané et un rire simulé ». On obtient les mêmes avantages physiologiques et psychologiques !
Grâce à différents exercices accessibles à tous, vous ferez le plein d'hormones du Bonheur, vous relâcherez vos tensions, et ferez le plein d'énergie en retrouvant votre âme d'enfant !

Les rendez-vous sont fixés à **10h00** au jardin Monique Finez, derrière la médiathèque de Bersée.

LES DATES À RETENIR :

- 27 avril
- 4 mai
- 18 mai
- 1er juin
- 22 juin
- 21 septembre
- 28 septembre
- 12 octobre
- 9 novembre
- 23 novembre

Les séances sont encadrées par Céline Richou Animatrice en Yoga du Rire et certifiée par L'Institut Français de Yoga du Rire et Santé.

Prévoir une tenue adaptée, une petite bouteille d'eau, un tapis ou une serviette pour le temps de relaxation en fin de séance, la séance dure environ 1 heure.

GRATUIT
Renseignements et inscription
Mairie de Bersée - 03 20 59 20 20